

**REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE  
D'EAUBONNE (95), HOMOLOGUE N° 1343/2021-B**

Le CSM Eaubonne organise les 26, 28 et 29 mai 2022 au Gymnase du Luat, route de Montlignon, 95600 Eaubonne, un tournoi national B, homologué n° 1343/2021-B, réservé aux joueurs licenciés traditionnels FFTT.

Le tournoi se déroulera sans interruption. Un bar avec boissons et sandwichs sera à la disposition des joueurs et des spectateurs. Les performances seront comptabilisées avec un coefficient de 0,75.

Renseignements sur <https://csm-ebaubonne-tt.fr/> ou par mail: [tournoi.eaubonne@gmail.com](mailto:tournoi.eaubonne@gmail.com)

**Article 1 : Cadre général**

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur sur 23 tables. Les balles agréées utilisées seront en plastique de couleur blanche et seront fournies par le club organisateur. Les compétiteurs devront être en tenue sportive réglementaire. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours (phase 2) et d'un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de tennis de table en compétition si la mention "certificat médical présenté" ne figure pas sur la licence.

Ce tournoi sera soumis au respect des normes sanitaires en vigueur.

**Article 2 : Tableaux, horaires, dotations**

Le tournoi comprend les tableaux suivants respectant les horaires indiqués (les poules débiteront 30 minutes après la fin du pointage).

<b>JEUDI 26 MAI 2022</b>	<b>Fin du Pointage</b>	<b>Dotation Vainqueur</b>	<b>Finaliste</b>	<b>Demi-finalistes</b>
A – 799 pts maxi	09h00	50 €	25 €	15 €
B – 1299 pts maxi	10h00	80 €	40 €	20 €
C – 999 pts maxi	12h00	60 €	30 €	15 €
D – 1 499 pts maxi	13h30	100 €	50 €	25 €
E – 1 699 pts maxi	15h	120 €	60 €	30 €
<b>SAMEDI 28 MAI 2022</b>	<b>Fin du Pointage</b>	<b>Dotation Vainqueur</b>	<b>Finaliste</b>	<b>Demi-finalistes</b>
F – 1 399 pts maxi	09h00	90 €	45 €	25 €
G – 1 799 pts maxi	10h00	130 €	70 €	40 €
H – 1 599 pts maxi	12h00	110 €	55 €	30 €
I – Non numérotés	13h30	150 €	80 €	50 €
J – T S	15h00	300 €	150 €	60 €
<b>DIMANCHE 29 MAI 2022</b>	<b>Fin du Pointage</b>	<b>Dotation Vainqueur</b>	<b>Finaliste</b>	<b>Demi-finalistes</b>
K – 899 pts maxi	09h00	50 €	25 €	15 €
L – 1 399 pts maxi	10h00	90 €	45 €	25 €
M – 1 199 pts maxi	12h00	70 €	35 €	20 €
N – 1 599 pts maxi	14h00	110 €	55 €	30 €
O – Dames Non numérotées	15h00	100 €	50 €	25 €

¼ finale : 30€

Les dernières finales sont prévues à 21h30 les Jeudi, Samedi et 20h30 le Dimanche.

Le total des dotations monétaires s'élève à 3 395 €. Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à la moitié de sa capacité maximum, les dotations du tableau seraient alors divisées par deux. Pour le tableau féminin, s'il y a moins de 9 joueuses inscrites, les dotations du tableau seraient alors divisées par deux.

**Article 3 : Déroulement sportif.**

Le nombre maximum d'inscrits par tableau est de 69 joueurs, soit 23 poules de 3 joueurs. Seul le tableau féminin est limité à 48 joueuses.

Les poules seront constituées selon la méthode du "serpent". Le premier et deuxième de chaque poule seront placés dans un tableau à élimination directe selon un tirage au sort international qui sera effectué à la table d'arbitrage dès la fin des poules de chaque tableau.

Tout joueur absent dix minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

#### **Article 4 : Conditions de participation**

- La participation des jeunes dans les tableaux est soumise aux règlements de la FFTT en vigueur pour la saison 2021-2022. Les joueurs ou joueuses de benjamin à junior peuvent participer aux épreuves individuelles organisées dans les catégories d'âge supérieures à la leur. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves seniors de ce tournoi.

- La participation des **féminines** est admise dans tous les tableaux.

#### **Article 5 : Inscriptions**

Les droits d'engagements sont fixés à **8 € par tableau (15€ les 2), 10 € pour le tableau Toutes Séries.**

Il n'est possible de s'inscrire que dans **2 tableaux maximum** par journée.

Un joueur pourra éventuellement intégrer un 3<sup>ème</sup> tableau sous réserve qu'il soit effectivement éliminé d'au moins un des deux tableaux avant la fin du pointage.

Les féminines inscrites dans la série Dames du dimanche pourront participer à 2 autres séries de cette même journée.

Les inscriptions se feront sur le site du Club d'Eaubonne : <https://csm-ebaubonne-tt.fr/>

Merci de nous prévenir en cas de désistement par mail : [tournoi.eaubonne@gmail.com](mailto:tournoi.eaubonne@gmail.com)

Le règlement se fera sur place.

Les inscriptions pourront se faire **jusqu'au Mercredi 25 mai 2022 à 20h.** Passé ce délai, l'inscription ne pourra se faire que sur place, sous réserve des places disponibles.

#### **Article 7 : Forfait ou Absence**

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

#### **Article 8 : Responsabilités**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant survenir pendant le déroulement du tournoi ainsi que pour les accidents qui ne seraient pas liés au fait de la participation à la compétition.

#### **Article 9 : Juges Arbitres**

Le déroulement sportif du tournoi est placé sous la responsabilité de **Jean-Luc ASSIÉ** (JA3). Il sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il sera assisté par **Arnaud PIRIOU** pour la saisie dans SPID.

#### **Article 10**

Tout engagement vaut implicitement acceptation de l'ensemble des articles du présent règlement.

#### ***Nos Partenaires :***

